

Communiqué de presse

BPCE entre en négociations exclusives avec le Crédit du Nord en vue de la cession de la Société Marseillaise de Crédit.

Paris, le 14 juin 2010

BPCE entre en négociations exclusives avec le Crédit du Nord (Groupe Société Générale) en vue de la cession de la Société Marseillaise de Crédit (SMC).

Le prix envisagé pour cette transaction est de 872 millions d'euros. En prenant en compte le dividende en numéraire (29 millions d'euros) versé en mai par la SMC, BPCE percevrait donc 901 millions d'euros en 2010 au titre de sa détention dans la SMC.

La SMC avait été acquise par le Groupe Banque Populaire en 2008 dans le but de renforcer sa présence dans le sud-est de la France. La création, en 2009, du Groupe BPCE se traduit par une forte présence dans cette région où les Caisses d'Épargne, les Banques Populaires et leurs filiales (Banque Chaix, Banque Marze, et Banque Dupuy, de Parseval) représentent plus de 1 000 agences et près de 2 millions de clients particuliers actifs, et ont enregistré, en 2009, un PNB de 1,8 milliard d'euros. Dès lors, le maintien de la SMC dans le groupe ne revêt plus le caractère stratégique qui avait présidé à son acquisition, d'autant plus que sa détention directe par l'organe central BPCE n'offre qu'un potentiel limité de synergies.

Au plan financier, cette cession se traduirait par une libération de fonds propres core Tier 1 de l'ordre de 700 millions d'euros. Ce montant servirait intégralement à accélérer le remboursement de l'État. Il viendrait s'ajouter dès 2010 à la capacité de remboursement dégagée par le résultat de l'ensemble des activités du groupe.

Compte tenu du coût des actions de préférence et de l'augmentation de leur prime de rachat, l'opération serait relative dès 2011 en termes de résultat net pour le Groupe BPCE.

Ce projet sera présenté prochainement aux instances représentatives du personnel de la Société Marseillaise de Crédit, de BPCE et du Crédit du Nord. Le projet d'accord est également conditionné aux autorisations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et des autorités de la concurrence.

François Pérol, Président du Directoire de BPCE a déclaré : « *Je suis heureux de cette entrée en négociations exclusives avec le Crédit du Nord car je suis certain que la stratégie proposée par celui-ci saura respecter les valeurs et l'histoire ainsi que l'intérêt des collaborateurs de la Société Marseillaise de Crédit. Cette opération est très favorable pour le Groupe BPCE en lui donnant des marges de manœuvre supplémentaires dans la réalisation de son plan stratégique.* »

A propos du Groupe BPCE :

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banque commerciale autonomes et complémentaires : celui des 20 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Épargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier de France. Il est un acteur majeur de la banque de financement, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 37 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 200 agences, 127 000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.

Contacts presse BPCE

Thierry Martinez : 33(0) 1 58 40 43 13

Marc Cogrel : 33(0) 1 58 40 47 81

presse@bpce.fr

www.bpce.fr

Relations investisseurs BPCE

Roland Charbonnel : 01 58 40 69 30

Evelyne Etcheverry : 01 58 40 57 46

mail : investor.relations@bpce.fr